Le jour de Uḥud, le Prophète (sur lui la paix et le salut) portait deux cottes de mailles. Lorsqu'il se dressa vers le rocher, il ne put le surmonter. Il fit donc asseoir Ṭalḥah en-dessous de lui et monta jusqu'à se tenir sur le rocher. J'ai alors entendu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dire : "Ṭalḥah a gagné !" »

Az-Zubayr ibn Al-'Awwâm (qu'Allah l'agrée) relate : « Le jour de Uḥud, le Prophète (sur lui la paix et le salut) portait deux cottes de mailles. Lorsqu'il se dressa vers le rocher, il ne put le surmonter. Il fit donc asseoir Ṭalḥah en-dessous de lui et monta jusqu'à se tenir sur le rocher. J'ai alors entendu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dire : "Ṭalḥah a gagné !" »

[Bon] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Aḥmad]

Lors de la bataille de Uḥud, le Prophète (sur lui la paix et le salut) portait deux cottes de mailles afin de se protéger des coups ennemis. Il se leva vers un rocher afin d'y monter mais n'y arriva pas. Ṭalḥah (qu'Allah l'agrée) vint alors et s'assit en dessous de lui. Ainsi, le Prophète (sur lui la paix et le salut) put monter jusqu'à se tenir sur le rocher. A ce moment-là, il dit : « Ṭalḥah a gagné ! » C'est-à-dire : par cette action, ou pour ce qu'il a fait aujourd'hui, Ṭalḥah s'est assuré le Paradis et l'a mérité.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/11191